



Commune de VIGNOLS

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2021

Présents : M SOUZY, A DOUSSAUD, E BOYER, F COURNIL, R ESPALIEU, S BESSON, B DAUBECH, P PLAZE, I ROSIER, JJ SANS, O SAVIGNAC, S TALLET, S VEYSSEIX.
Absente excusée : I VIALLE.

Date de convocation : 18 janvier 2021

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer

Le compte rendu de la dernière réunion a été lu par Mme le Maire. A la demande de J.J. Sans concernant les travaux AEP à réaliser par le Syndicat de l'Auvézère sur le CD31, demander aux services du Conseil Départemental leur avis sur la réouverture ultérieure de la tranchée pour passer les autres réseaux.

Droit de préemption : demande faite suite à la vente d'une parcelle boisée à la Côte (la Croix). Pas d'exercice de ce droit par la commune.

Titularisation des deux agents de la MFS

Création de 2 emplois permanents de fonctionnaires, grade d'adjoint administratif, catégorie C, à temps incomplets pour 24 h/semaine. Les deux agents seront stagiaires à compter du 1er avril 2021. Accord unanime du conseil municipal.

Plaque réglementaire « maison France Services » : plaque pas assez visible. B. Daubech demandera des devis pour un bandeau qui complètera la plaque. Devis également pour des panonceaux signalétiques aux différentes entrées du bourg.

Ligne SNCF : le conseil municipal de St Solve a pris une délibération pour une réouverture de la ligne jusqu'à la gare Vignols-St Solve. Lors de la dernière réunion du 17 décembre, J.J Sans avait été chargé de contacter la Région et le comité de sauvegarde pour une réouverture intégrale de la ligne. Négociations à entreprendre avec tous les partenaires (Etat, Région, Sncf) avant toute prise de décision du conseil. Pour le moment, le conseil vote contre la proposition faite par St Solve.

Terra aventura : le projet présenté par la commission n'a pas été retenu. Voir avec le Pays Art et Histoire et le conservatoire des espaces naturels pour affiner le dossier et le représenter en 2022. P. Plaze va reprendre contact avec l'office de tourisme.

P.A.B. : compte rendu de la réunion du 25 janvier par A. Doussaud. Les phases de travaux ont été affinées. La rue P. Eyrolles sera revue sur toute la longueur sans coût supplémentaire. Plus de stationnement devant la grange. Suppression des containers sur leur site actuel et recherche d'un autre emplacement. Réunion de concertation à prévoir avec les habitants du bourg pour présentation du projet et son appropriation. Réunion avec l'ABF pour, en même temps, envisager une réduction du périmètre des 500 m autour des édifices classés / inscrits.

Campagne vaccination : les communes de Lascaux, St Bonnet Larivière, St Solve et Vignols ont répertorié les personnes âgées de + de 75 ans et ont proposé à la Préfecture la salle

polyvalente de Vignols comme lieu de vaccination. En attente de la réponse.

Ouverture de la salle polyvalente : Peut-on l'ouvrir aux associations pour réunions de conseil d'administration ou assemblée générale ? Accord du conseil à condition que le protocole sanitaire et jauge maximale soient respectés.

Commission des travaux : réunion de la commission la semaine prochaine

*listage des travaux en cours par F. Cournil (espace rue de l'Ancienne Poste, porte MFS, crépi école, toiture cabinet médical, etc) les artisans vont intervenir sous peu.

la Sudrie : à réaliser, si possible, en 2021 avant le lancement du PAB. Voir géomètre pour bande de terrain à M. Audebert.

*Bouches-avaloirs : recensement a été fait par S. Besson et S. Veysseix – contacter des entreprises afin de les déboucher surtout au Colombier et sur le CD31.

*gestion des cantonniers : S. Besson fait le compte rendu des travaux réalisés à l'école et ceux en cours : curage des fossés, peinture appartement au-dessus de la bibliothèque, rafraîchir peintures salle polyvalente...

Divers :

B. Daubech a été contacté pour une installation d'un infirmier sur la commune.

Panneaux clignotants école ne fonctionnent plus.

Pose à envisager de panneaux pédagogiques à Lardalier et à l'entrée du bourg route de Pompadour.

Relance du projet « savoir-faire » : voir avec la commune de St Solve afin que les commissions 'culture et patrimoine' rencontrent les artisans.

Un rendez-vous sera proposé à Mr C. Bonnot afin qu'il présente son projet participatif aux adjoints.